

*Jean-Francis Gréhaigne*  
*IUFM de Franche-Comté*



***EPS, organisations non  
gouvernementales et communauté  
internationale.***

---

En Europe, l'éducation physique et sportive (EPS) est considérée comme un droit fondamental des enfants. L'appel de Paris (SNEP, 2005) rappelle bien cette exigence, pourtant cette réalité recouvre des différences relativement importantes (Püshe & Gerber, 2005). Excepté, le Comité International Olympique qui s'intéresse de façon connexe à l'EPS, l'organisation internationale qui rassemble la communauté mondiale du sport et de l'éducation physique est le Conseil International des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique (CIEPSS). Celui-ci a été créé en 1958 sous l'impulsion de la France pour coordonner l'action de toutes les associations se préoccupant du développement du sport et de l'EP. Les Membres du CIEPSS se répartissent en quatre catégories.

- Organisations nationales à caractère gouvernemental ou non gouvernemental constituant les organes directeurs du sport ou de la science du sport dans leurs pays respectifs
- Organisations internationales dont la vocation est d'unifier, coordonner et promouvoir les activités relatives à l'éducation physique, au sport ou à la science du sport :
  - organisations internationales concernées par la science du sport, l'éducation physique, le sport et la récréation ;
  - fédérations sportives internationales ;
  - organisations internationales (culturelles, artistiques, scientifiques) s'intéressant à l'éducation physique et au sport ;
- Organisations nationales gouvernementales et non gouvernementales ;
- Instituts de recherche et écoles supérieures de science du sport et de l'éducation physique.

Le CIEPSS est une organisation parapluie (umbrella organisation), qui compte aujourd'hui plus de 250 membres (des universités, des laboratoires de recherche, des associations ...). Par ex, la FIEP (fédération internationale de EP) dont le représentant français le plus connu est Pierre Parlebas, l'AIESEP (association international des écoles supérieures d'EP) plus centrée sur la recherche et dont je suis le trésorier, l'IFAPA (handicap), l'IAPESGW (jeune fille et femme), l'ISCPE (comparaison en EP). La présidente actuelle est une Allemande (Gundrun Doll-Tepper) et les bureaux sont installés à Berlin. Concernant spécifiquement l'éducation physique, l'ensemble des associations est réuni dans un groupe de travail qui porte en anglais le nom de « International Council for Sport Pedagogy ». Les principales missions de ces associations non gouvernementales peuvent être ainsi résumées :

- le développement de la coopération internationale dans le domaine des sciences du sport et de l'éducation physique ;

- le soutien, l'initiation et la coordination au niveau international de la recherche scientifique dans les domaines de l'activité physique, de l'éducation physique et du sport, ainsi que la recherche de résultats orientés vers l'application pratique dans les différents domaines sportifs ;
- la mise à la disposition et la diffusion des enseignements tirés de la pratique et des résultats scientifiques à toutes les organisations et institutions nationales ou internationales intéressées, en particulier celles des pays en voie de développement ;
- le développement de nouvelles branches scientifiques ainsi que des contacts interdisciplinaires entre les différentes branches de la science du sport.

### **EPS et communauté internationale**

L'EPS telle que nous la défendons en France connaît un écho dans d'autres pays. Les écrits de Sidentop, 1994 ; Hastie, 1996, 1998) sur le « sport éducatif » s'apparentent tout à fait à notre EPS. Les débats que nous avons en France sont internationaux : entre une EPS s'appuyant sur l'enseignement du sport, ou une éducation physique psychomotrice, il y a un espace pour une éducation physique visant des apprentissages pour tous en vue de devenir des adultes physiquement éduqués et actifs. Dans le débat international, ces deux conceptions de l'éducation physique renvoient soit à « Sport pedagogy » (Haag, 1994) ou à « Sport education » (Sidentop, 1994). Nous proposerons de définir « sport pedagogy » comme l'enseignement et l'apprentissage de mouvement à tous les âges de la vie et pour toutes les personnes sans discrimination de sexe, d'handicap, de religion ou de statut économique. « Sport education » fournit un cadre curriculaire pour un enseignement adapté des activités physiques et sportives, sans leur faire perdre leur sens, en vue d'atteindre les objectifs fixés par le programme de l'école (Gréhaigne & Godbout, 1995). De toute façon, ces conceptions posent des questions qui visent la recherche de réponses dans notre champ d'intervention. Quelle est la fonction de l'éducation physique et sportive ? Quel est le corps de connaissances qui constitue l'EPS ? Quelles méthodologies sont utilisées dans la recherche en EPS ? Enfin, quelles sont les relations pratique / théorie en EPS ? Qu'apprennent les élèves en EPS ? etc.

Une des grandes discussions du moment concerne les tests qui mesureraient les capacités motrices des élèves à la fin d'un cycle d'enseignement. Les Etats-Unis, avec notamment l'International Council for Health, Physical Education, Recreation Sport and danse (ICPEHR-SD), véhiculent une conception qui se démarque des autres. Au plan national, ils ont défini des « standards », des normes, qui doivent être atteints par tous les élèves de l'école primaire et secondaire. Ces standards sont très behavioristes (par ex : savoir faire une bonne passe ...mais qu'est-ce qu'une bonne passe ?!) et très restreints. Ils auraient voulu les étendre au niveau international mais ils sont contestés.

D'une part parce qu'ils sont difficilement transposables dans des pays comme l'Afrique où, compte tenu du contexte et des installations, ils n'ont aucun sens, d'autre part, parce qu'ils sont trop restreints. La communauté EPS préfère des tests qui prennent mieux en compte le contexte et qui s'insèrent dans une formation. En Europe, nous avons actuellement les tests Eurofit peu intéressants toutefois car très physiologiques (détente, souplesse...). Il conviendrait sans doute de s'orienter vers des tests qui définiraient « dans telle situation, un élève est capable de faire telle et telle chose ». Les tests apparaissent comme une excellente piste de recherche, mais nécessitent un long temps d'aller et retour entre pratiques et théories, ce qui suppose des équipes mixtes, larges et qui ont des moyens financiers ! En France, en 1987, quand on a fait travailler ensemble des chercheurs en STAPS, des membres

des corps d'inspection et des collègues de terrain, on a produit des résultats intéressants. Il conviendrait sans doute d'en faire autant aujourd'hui autour de l'intervention en EPS.

### **Pourquoi parler d'intervention dans notre domaine ?**

Pour Desrosiers & Godbout (1996), traditionnellement, tout au moins dans le contexte nord-américain, les programmes universitaires de formation professionnelle en éducation physique comportent des cours centrés sur l'enseignement de l'éducation physique, d'autres sur la planification de programmes et d'autres enfin sur l'évaluation. En cette matière le secteur de l'éducation physique ne diffère guère des autres secteurs des sciences de l'éducation. Dans les faits, les enseignants sont appelés non seulement à enseigner mais aussi à interpréter et adapter des programmes et à évaluer des apprentissages ; ces trois rôles sont à toutes fins utiles indissociables. C'est dans le but, de rapprocher et, si possible, d'intégrer ces trois aspects de la pratique professionnelle que des professeurs-chercheurs se sont regroupés et ont convenu d'adopter le vocable opérationnel d'intervention. Par intervention, il faut entendre tout acte professionnel mettant en œuvre des connaissances, des savoirs pratiques et théoriques visant la transmission de compétences dans différents champs, au profit de publics variés aux différents âges de la vie.

Pour les chercheurs français, le choix de ce vocable fut d'abord un choix politique visant à rassembler des personnes engagées dans des recherches sur ce thème en vue de constituer des réseaux avec des enseignants travaillant sur les pratiques professionnelles. La recherche qualitative a une place importante dans ce type de travaux.

### **Communauté de pratiques et/ou champ scientifique pluri disciplinaire.**

Adopter pour objet d'étude des pratiques d'intervention, c'est s'installer au cœur des pratiques avec pour ambition de les rendre mieux connues et plus efficaces. Les théories classiques des sciences constituées ne peuvent plus être comprises a) comme rendant compte exhaustivement et adéquatement des pratiques, b) comme constituant une base de connaissances opératives pour les intervenants, et donc c) comme devant fournir les contenus de base des formations à l'intervention. Étudier l'intervention suppose d'aller sur les terrains pour observer, décrire, analyser, comprendre, expliquer ces pratiques. Elle rend nécessaire la construction d'objets théoriques originaux qui prennent naissance sur le terrain de l'action et la conception d'observatoires ad hoc. D'ailleurs, différents paradigmes coexistent (didactique, action située, ergonomie, approche technologique, approche sémio constructiviste ...) pour le plus grand bien de la communauté scientifique ainsi créée. Ce groupe s'est constitué en réseau francophone en se regroupant dans l'Association pour la recherche sur l'Intervention en Sport (ARIS).

### **Un environnement scientifique international**

Anderson (1971) fut le premier à attirer l'attention sur l'intérêt d'une recherche analytique et descriptive dans les activités physiques et sportives. Dans les deux dernières décennies, l'étude et l'analyse de ce qui se passe en classe ou dans le système enseignement / apprentissage ont pris un essor considérable. L'observation des comportements des enseignants, de leurs élèves et les interactions entre eux a fourni des données descriptives qui manquaient assurément pour espérer améliorer l'enseignement. Le développement du sujet en relation avec le contenu enseigné est également illustré par un effort cohérent et continu de recherche dans plusieurs équipes de par le monde (cf. Piéron, 1992). Cet ensemble a permis une réflexion profonde sur l'EPS et plusieurs indicateurs sont là pour montrer à quel point ce domaine de recherche s'est développé.

- Les doctorats sur le sujet étaient circonscrits à un ou deux dans quelques rares universités nord-américaines au début des années 70. Ils se sont multipliés pour atteindre un total cumulé qui dépasse très certainement les 700 à l'heure actuelle.

- Les publications, limitées à quelques apparitions très épisodiques, les textes traitant de recherche en intervention paraissent de plus en plus fréquemment dans un nombre croissant de revues prestigieuses comme «*Research Quarterly for Exercise and Sport*». Des revues spécifiques accueillent ce genre de recherche, tel «*Quest*» «*Journal of Teaching in Physical Education*» ou «*Physical Education & Sport Pedagogy*».. Des publications dans l'«*International Journal of Physical Education*», «*Sciences et Motricité*», «*Staps*» ou encore «*eJRIEPS*» se sont multipliées.

- Dans les congrès internationaux, après avoir été un thème confidentiel, objet de rares communications jusque la fin des années 80, la recherche en éducation physique est devenue le sujet principal de rencontres internationales. Sous l'impulsion de l'Association Internationale des Ecoles Supérieures d'Éducation Physique (AIESEP) et de l'International Committee of Sport Pedagogy (ICSP) de nombreux congrès ont produit des actes particulièrement utiles à consulter et qui constituent une base indispensable pour toute revue de question.

Ces réunions importantes, vu le contexte international où l'éducation physique est toujours plus ou moins menacée, doivent retenir l'attention de tous ceux qui sont intéressés par le développement de l'EPS. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports montre qu'il est attentif à ce qui se passe dans ce champ en envoyant, le plus souvent, une délégation à ces congrès. Par contre, le ministère de l'éducation nationale n'est pas aussi vigilant puisque l'Inspection générale est quasi absente de ces réunions ! On ne peut que regretter cette situation. Notre institution aurait tout intérêt à développer des relations avec le monde de la recherche internationale.

### **Perspectives françaises**

Les difficultés de la reconnaissance des recherches en EPS en France posent quelques questions. Quel avenir pour l'intervention et la didactique de l'EPS ? Quels postes d'enseignant – chercheur pour « Éducation et Motricité » dans les UFR-STAPS et les IUFM ?

Une politique en terme de recrutement est à revoir car notre place n'est pas gagnée au sein des STAPS. De ce point de vue, un retour aux sciences de l'éducation n'est pas à exclure. Ce que l'on pourrait appeler les STEPS « sciences et techniques de l'EPS » ont tout à gagner à travailler au plan international. Cela leur donne une légitimité que nous avons bien du mal à obtenir dans notre pays où la recherche en STAPS est gouvernée par la biologie, la biomécanique et la physiologie de l'exercice qui prônent un modèle de recherche surannée.

Enfin, en ce qui concerne la place des IUFM, un grand département ou une UFR formation des maîtres à l'université nous mettrait à parité avec nos collègues étrangers.

En un mot, des questions politiques, épistémologiques et pratiques sont encore devant nous. La communauté internationale de l'éducation physique ne peut que nous aider à franchir ce cap difficile.

### **Références.**

Anderson, W. (1971). Descriptive-analytic research on teaching. *Quest*, 15, 1-8.

Brunelle, J., Drouin, D., Godbout, P., & Tousignant, M. (1988). *La supervision de l'intervention en éducation physique*. Montréal : Gaëtan Morin.

- Desrosiers, P., & Godbout, P. (1996). La recherche et la formation de chercheurs en intervention au Département d'éducation physique de l'Université Laval (Québec, Canada). *Impulsion* 1996, 125-156.
- Gréhaigne, J.F. (1990) L'éducation physique dans cinq pays européens. *DIRE en APS*, 19-23.
- Gréhaigne, J.F., & Godbout, P. (1995). Tactical knowledge in team sports from a constructivist and cognitivist perspective. *Quest*, 47, 490-505.
- Haag, H. (Ed.) (1994). Sport pedagogy. *Sport, Science Review*, (3), 1.
- Hastie, P. (1996). Student role involvement during a unit of sport education. *Journal of Teaching in Physical Education*, 16, 88-103.
- Hastie, P. (1998). The participation and perceptions of girls within a unit of sport education. *Journal of Teaching in Physical Education*, 17, 157-171.
- Pieron, M. (1992). *Pédagogie des activités physiques et du sport*. Paris : Revue EPS.
- Pieron, M. (1993). Éducation physique et sport. Analyser l'enseignement pour mieux enseigner. *Dossier 16*. Paris : Revue EPS
- Püsche, U., & Gerber, M. (2005) *International comparison of physical education*. Aachen : Meyer&Meyer Verlag.
- Siedentop, D. (1994). *Apprendre à enseigner l'éducation physique*. Montréal : Gaëtan Morin.
- SNEP (2005) *Appel de Paris*. Paris : Cité Internatonale.